



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE DÉPÔT ET L'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 195-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 132-10 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC ROBERT-CLICHE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1- Lors d'une séance tenue le 11 avril 2018, le conseil de la MRC Robert-Cliche a déposé et adopté, par résolution, le projet de règlement 195-17 modifiant le règlement 132-10 relatif au Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- 2- Ce projet de règlement vise à agrandir le périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Saint-Jules, ainsi qu'à ajuster les distances séparatrices à l'implantation d'unités d'élevage afin de tenir compte de cette nouvelle délimitation;
- 3- Une assemblée publique de consultation aura lieu au siège social de la MRC sis au 111-A, 107^e rue à Beauceville, le lundi 11 juin 2018 à 19 heures;
- 4- La modification proposée par le projet de règlement et ses effets sur les instruments d'urbanisme de la municipalité concernée seront présentés et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée;
- 5- Le projet de règlement 195-17 peut être consulté au siège social de la MRC, sis au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux, ainsi qu'au bureau de chaque municipalité locale.

Donné à Beauceville
Ce 15 mai 2018

Renal Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim